



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.12

Numéro de la demande : 2014-5497
Demande : Modifications ou ajouts apportés à l'étiquette du produit –
Nouveau site ou nouvelle culture hôte
Produit : Fongicide Isofetamid 400SC
Numéro d'homologation : 31555
Principes actifs (p.a.) : Isofétamide
Numéro de document de l'ARLA : 2718720

Objet de la demande

Cette demande visait à modifier la préparation commerciale du fongicide Isofetamid 400SC en ajoutant de nouvelles cultures à l'étiquette.

Évaluation des propriétés chimiques

Aucune évaluation des propriétés chimiques n'est requise dans le cadre de la présente demande.

Évaluation des risques pour la santé

Les risques d'exposition au fongicide Isofetamid 400SC des préposés au mélange, au chargement et à l'application, des travailleurs qui regagnent les lieux après le traitement et des tierces personnes, causée par les traitements de cultures de légumineuses, de baies et de petits fruits, de pommes et de fruits à noyau ne sont pas préoccupants. Les risques pour le public qui se rend sur des sites d'autocueillette traités pour cueillir des bleuets en corymbe, des framboises, des cerises, des pêches, des prunes, ou des pommes ne sont pas préoccupants. Aucun risque préoccupant n'est prévu si les travailleurs suivent les instructions et les précautions figurant sur l'étiquette et portent l'équipement de protection individuelle qui y est indiqué.

On n'a présenté aucune nouvelle donnée sur les résidus d'isofétamide dans les framboises, les bleuets, les kiwis, les cerises (sucrées et sures), les pêches, les prunes, les pommes, les haricots et les pois (secs et à écosser) pour étayer l'élargissement de l'utilisation de l'herbicide Isofetamid 400SC. Des données sur les résidus issues d'essais en champ menés au Canada et aux États-Unis ont été présentées pour étayer l'utilisation domestique du fongicide Isofetamid 400SC sur ces cultures. En outre, une étude sur la transformation des pommes et des prunes traitées a été examinée pour déterminer le potentiel de concentration des résidus d'isofétamide dans les produits transformés.

Limite maximale de résidus

La recommandation concernant les limites maximales de résidus (LMR) pour l'isofétamide a été basée sur les données des essais en champ présentées et les indications fournies par le [calculateur de limites maximales de résidus de l'OCDE](#). Le tableau 1 indique les LMR proposées pour les résidus d'isofétamide dans et sur les cultures et les denrées transformées. Les résidus dans les denrées transformées qui ne sont pas indiquées au tableau 1 sont assujettis aux LMR proposées pour les produits alimentaires bruts (PAB).

Tableau 1 Résumé des données d'essais en champ et des données de transformation alimentaire utilisées pour appuyer les limites maximales de résidus (LMR)

Denrée	Méthode d'application / dose d'application totale (g m.a./ha)	Délai d'attente avant récolte (jours)	Résidus (ppm)		Facteur de transformation expérimental	LMR actuelle (ppm)	LMR recommandée (ppm)
			MME ET	MPE ET			
Bleuet	1774-1957	6 à 8	0,184	3,59	-	-	4,0 : sous groupe de cultures 13-07A (framboises et mûres)
Framboises	1 904 à 1 954	6-7	0,202	1,59	-	-	5,0 : sous groupe de cultures 13-07B (petits fruits des genres Ribes, Sambucus et Vaccinium)
Kiwis	1 921 à 1 957	7	< 0,01	3,8	-	-	10 pour le sous-groupe de cultures 13-07E (petits fruits de plantes grimpanes, sauf le raisin)
Cerises (sucrées et sures)	1 063 à 1 102	0 à 1	0,310	2,52	-	-	4,0 : sous-groupes de cultures 12-09A (cerises) et 12-09B (pêches)
Pêches	1 074 à 1 130	1	0,240	1,70	-	-	
Prunes	1 080 à 1 106	1	0,030	0,360	Pruneau : 4,0	-	0,8 : sous-groupe de cultures 12-09C (prunes) 1,5 : prunes à pruneaux séchées
Pommes	1 901 à 2 905	18 à 21	0,020	0,380	Jus : 0,3 Marc : 3,8	-	0,6 : Pommes

Denrée	Méthode	Délai	Résidus (ppm)		Facteur de	LMR	LMR recommandée
Haricot mange-tout (pois à gousse comestible)	974 à 1 034	5 à 7	0,031	0,325	-	-	0,6 : sous-groupe de cultures 6A légumineuses à gousse comestible, sauf les pois cajans et les petits pois (<i>Pisum</i> spp.), y compris le pois nain, le pois à gousse comestible, le pois mange-tout, et le pois sugar snap)
Pois verts (à écosser)	970 à 1 004	2 à 17	< 0,01	0,025	-	-	0,4 : sous-groupe de cultures 6B (pois verts à écosser et haricots)
Haricots de Lima (à écosser)	986 à 1 009	14	< 0,01	< 0,01	-	-	
Pois secs Semences	966 à 1 009	21 à 42	< 0,01	0,025	-	-	0,04 : sous-groupe de cultures 6C (graines sèches de légumineuses et haricots, sauf le soja)
Semences de haricots secs et de haricots de Lima secs	811 à 1 034	23 à 57	< 0,01	0,036	-	-	

MMEET = moyenne la moins élevée des essais sur le terrain; MPEET = moyenne la plus élevée des essais sur le terrain

D'après la charge alimentaire et les données sur les résidus, une LMR de 0,02 ppm dans le lait, la graisse, la viande et les sous-produits de viande de bœuf, de chèvre, de porc, de cheval et de mouton est également proposée pour tenir compte des résidus d'isofétamide.

Après examen de toutes les données disponibles, les LMR proposées au tableau 1 sont recommandées en ce qui concerne les résidus d'isofétamide. Les résidus se trouvant dans ces denrées d'origine végétale et animale aux LMR proposées ne présenteront de risque inacceptable pour aucun sous-groupe de la population, y compris les nourrissons, les enfants, les adultes et les personnes âgées.

Évaluation environnementale

Le fongicide Isofetamid 400SC est déjà homologué pour la même catégorie de sites d'utilisation (CSU) que les nouvelles utilisations. Les nouvelles utilisations ont des taux d'application uniques et saisonniers maximaux inférieurs à ceux des utilisations homologuées actuellement. Aucune donnée supplémentaire n'était requise pour l'évaluation environnementale du fongicide Isofetamid 400SC, et l'utilisation de ce produit ne devrait entraîner aucun risque environnemental supplémentaire. Les préoccupations environnementales sont atténuées par les énoncés sur l'étiquette relatifs à l'environnement.

Évaluation de la valeur

Un ensemble de données sur l'efficacité et de justifications scientifiques a été présenté à l'appui de l'extension du profil d'emploi sur l'étiquette. Le même profil d'emploi est recherché aux États-Unis; par conséquent, l'homologation au Canada apportera la même technologie aux cultivateurs canadiens qu'à leurs homologues américains. Le fongicide Isofetamid 400SC ajoute un autre mode d'action pour la lutte antiparasitaire lorsqu'apparaît une résistance aux fongicides ayant d'autres modes d'action.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation des renseignements fournis à l'appui du produit, à savoir le fongicide Isofetamid 400SC, et juge que les renseignements sont suffisants pour ajouter de nouvelles cultures à l'étiquette du produit.

Références

PMRA Document Number	Reference
2573327	2010, Evaluate IKF-5411 for control of Sclerotinia sclerotiorum on dry beans, DACO: 10.2.3.3(D)
2573328	2010, Evaluation of IKF-5411 against apple scab and other apple diseases, DACO: 10.2.3.3(D)
2573329	2011, Evaluation of IKF-5411 against white mold in dry beans, DACO: 10.2.3.3(D)
2573331	2011, Evaluation of IKF-5411 against white mold in dry beans, DACO: 10.2.3.3(D)
2573332	2011, Evaluation of IKF-5411 against white mold in dry beans - simulated aerial application, DACO: 10.2.3.3(D)
2573335	2011, Evaluation of IKF-5411 against blossom blight on peach, DACO: 10.2.3.3(D)
2573340	2011, Evaluation of IKF-5411 against fruit brown rot on nectarine and peach, DACO: 10.2.3.3(D)
2573344	2012, Evaluation of IKF-5411 against brown rot blossom blight and shot hole on apricots, DACO: 10.2.3.3(D)
2573346	2012, Evaluation of IKF-5411 against post harvest brown rot and Rhizopus on peach, DACO: 10.2.3.3(D)
2573347	2012, Evaluation of IKF-5411 against brown rot on peach, DACO: 10.2.3.3(D)
2573353	2014, Evaluation of IKF-5411 against apple scab on apples, DACO: 10.2.3.3(D)
2573354	2013, Evaluation of IKF-5411 against postharvest brown rot, Rhizopus rot and Gilbertella rot on peach, DACO: 10.2.3.3(D)
2573355	2013, Evaluation of IKF-5411 against brown rot on peach, DACO: 10.2.3.3(D)
2573357	2014, Evaluation of IKF-5411 against diseases on apples, DACO: 10.2.3.3(D)
2573311	2015, Use Description/Scenario (Application and Post Application) for Isofetamid 400SC Agricultural Fungicide Label Expansion to Crop Group 6, Legume Vegetables (succulent or dried), Crop Group 11-10, Pome fruit, Crop Group 12-12, Stone Fruit and the remainder of Crop Group 13-07, Berry and small fruit, except for subgroup 13-07C, DACO: 5.2.
2273744	2012, IKF-5411: In Vivo Dermal Absorption Study in the Male Rat, DACO: 5.8
2273746	2012, Dislodgeable Foliar Residue Study IKF-5411 on Apples - USA in 2012, DACO: 5.9(A)
2273747	2013, Dislodgeable Foliar Residue Study IKF-5411 on Grapes USA in 2012, DACO: 5.9(A)

2273748	2013, Dislodgeable Foliar Residue Study IKF-5411 on Beans - USA in 2012, DACO: 5.9(A)
---------	--

ISSN : 1911-8015

8 Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2016

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.